

**Trêve hivernale : 424 expulsions depuis le 1er novembre 2021,
pas de répit pour les habitant.e.s de lieux de vie informels !**

Paris, le 1er avril 2022

Dès novembre 2021, lors de la sortie de son rapport annuel, [l'Observatoire inter-associatif des expulsions collectives de lieux de vie informels](#) avait tiré la sonnette d'alarme sur l'augmentation significative des expulsions sur l'ensemble du territoire national, un record depuis trois ans.¹

Nous espérons que la trêve hivernale offrirait un peu de répit aux personnes survivant en habitat informel : squats, bidonvilles etc. **Cependant, ce sont, en moyenne 340 hommes, femmes et enfants qui ont été expulsés chaque jour et de manière répétée pour un certain nombre d'entre eux.**

Même durant cette période, **dans 85% des expulsions**, la majorité des personnes n'a reçu **aucune proposition de logement, ni même d'hébergement**, entraînant un retour à la rue, à l'errance, une rupture dans la scolarisation des enfants, des suivis médicaux et sociaux. Souvent, ces expulsions ne mènent qu'à la réinstallation sur d'autres lieux de vie, tout aussi précaires, ne faisant que reporter le problème sans apporter de solutions.

Les expulsions sont toujours extrêmement violentes. A Calais, en octobre 2021, trois citoyens militants s'étaient mis en grève de la faim, et une large mobilisation avait suivi, en demandant que les expulsions cessent lors de la trêve hivernale, et que les tentes, couvertures et autres biens ne soient plus détruits systématiquement lors de ces dernières. Pourtant, la région du Calaisis reste la région où le plus d'expulsions ont lieu, **celle-ci regroupant 80 % des expulsions recensées par l'Observatoire pendant la trêve hivernale.**

Alors que plus de 300 000 personnes sont sans domicile, à la rue, en habitat informel ou en hébergement d'urgence, la lutte contre le mal-logement est restée un thème peu abordé lors de cette campagne présidentielle. **Il est temps que chaque candidat.e se positionne sur ce sujet, et formule des propositions concrètes pour éviter à des hommes, femmes, enfants, familles, de survivre à la rue, sans qu'aucune solution autre que les expulsions et le retour à l'errance, ne leur soit proposée !**

À PROPOS DE L'OBSERVATOIRE INTER-ASSOCIATIF DES EXPULSIONS COLLECTIVES :

Cet Observatoire recense les expulsions de lieux de vie informels en France métropolitaine. Il est composé de plusieurs associations : la Fondation Abbé Pierre, Médecins du Monde, la Ligue des Droits de l'Homme, le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope, la Plateforme des Soutiens aux Migrant.e.s, Human Rights Observers (projet porté par l'Auberge des Migrants), la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage et l'Association Nationale des Gens du Voyage Citoyens.

CONTACT PRESSE :

Médecins du Monde : Margaux Lesage - margaux.lesage@medecinsdumonde.net – 06 09 17 35 59

¹ En France métropolitaine, 1330 expulsions avaient été recensées du 1^{er} novembre 2020 au 31 octobre 2021, dont 833 pendant la trêve hivernale (allant l'année dernière du 1^{er} novembre 2020 au 1^{er} juin 2021)